

→ Les changements 2025 sont surlignés en **bleu**.

Le Rankids de l'Ain 2025 est un classement organisé par le Comité départemental de golf de l'Ain réservé aux jeunes licenciés d'un club de l'Ain. Il s'appuie sur les compétitions individuelles Jeunes se déroulant dans le département de l'Ain. En participant au RankKids, le joueur en accepte le présent règlement.

A l'issue de chaque compétition, des points « RankKids » sont attribués à tous les joueurs en fonction de leur position au classement de l'épreuve (voir barème). Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions. Le classement au Rankkids est régulièrement actualisé et publié sur le site du Comité de golf de l'Ain <http://comitegolfain.com/>

### Compétitions éligibles

Toutes les compétitions individuelles Jeunes se déroulant dans l'Ain sont éligibles pour le classement RankKids (y compris les circuits privés) à condition qu'elles soient ouvertes à tous et que ces compétitions respectent les préconisations de distance de jeu Jeunes de la FFG (cf. FFG vademecum 2025 p.255). Pour une compétition qui n'aurait pas respecté les distances préconisées, les résultats peuvent ne pas compter pour le Rankkids. Le jeune joueur peut donc choisir librement les compétitions auxquelles il souhaite participer ainsi que leur nombre.

### Calendrier

Pour 2025, les compétitions comptant pour le RankKids commencent avec l'Uskids de Divonne le 5 avril 2025, la dernière est le Championnat de l'Ain « Jeunes » ou « Espoirs » les 27-28 septembre 2025 à Mionnay. Les dates éligibles pour la Rankkids figurent au Calendrier Jeunes 2025 et sont marquées d'un point vert.



### « Majeurs »

En 2025, deux compétitions sont des événements « Majeurs » : le Criterium de l'Ain et le Championnat de l'Ain des Jeunes. A ce titre, pour ces compétitions les points gagnés sont majorés (voir barème indiqué plus loin).

### Conditions de participation

Pour participer au Rankkids de l'Ain, le joueur doit être, à la date limite d'inscription de sa 1ère compétition :

- Licencié d'un club de l'Ain
- Membre de l'AS de son club
- A jour du questionnaire de santé ou du certificat médical de l'année en cours.

Pour être classé au Rankkids Ain 2025 il n'y a aucune démarche à effectuer, ni de droit de jeu spécifique à régler.

Le classement au RankKids de L'Ain 2025 est établi par catégories d'âges :

- U8 : années de naissance : 2017-2018-2019
- Poucet.te.s : années de naissance : 2016-2015
- Poussin.e.s : années de naissance : 2014-2013
- Benjamin.e.s : années de naissance : 2012-2011
- Minimes filles et garçons : années de naissance : 2010-2009

Le surclassement d'une catégorie à l'autre n'est pas autorisé. En catégorie Poucet.te, un joueur/une joueuse classé.e qui repasse non-classé.e reste au Rankkids de l'année en cours.

### Limitation d'index par catégorie

| Catégorie    | Garçons / index maximum      | Filles / index maximum       |
|--------------|------------------------------|------------------------------|
| U8           | 53,4 ou drapeau <b>blanc</b> | 53,4 ou drapeau <b>blanc</b> |
| Poucet.te.s  | 53,4                         | 53,4                         |
| Poussin.e.s  | 40,4                         | 45,4                         |
| Benjamin.e.s | 30,4                         | 38,4                         |
| Minimes      | 25,4                         | 32,4                         |

## Attribution des points et classement

Lors d'une compétition éligible au Rankids, tous les participants marquent des points par catégorie d'âge et de sexe selon son classement à la compétition. Le joueur apparait donc au Rankids dès sa première compétition.

Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions.

Au-delà de 6 compétitions, seuls les 6 meilleurs résultats sont comptabilisés pour le Rankids.

**Les points Rankids 2025 sont attribués selon le barème suivant :**

| Points Rankids |                |              | Points Rankids |                |              |
|----------------|----------------|--------------|----------------|----------------|--------------|
| Place          | Epreuve 1 jour | « Majeurs* » | Place          | Epreuve 1 jour | « Majeurs* » |
| 1er            | 500            | 750          | 16è            | 53             | 80           |
| 2è             | 300            | 450          | 17è            | 51             | 77           |
| 3è             | 190            | 285          | 18è            | 49             | 74           |
| 4è             | 135            | 200          | 19è            | 47             | 71           |
| 5è             | 110            | 165          | 20è            | 45             | 68           |
| 6è             | 100            | 150          | 21è            | 43             | 65           |
| 7è             | 90             | 135          | 22è            | 41             | 62           |
| 8è             | 85             | 127          | 23è            | 39             | 59           |
| 9è             | 80             | 120          | 24è            | 37             | 56           |
| 10è            | 75             | 112          | 25è            | 35             | 53           |
| 11è            | 70             | 105          | 26è            | 34             | 51           |
| 12è            | 65             | 97           | 27è            | 33             | 49           |
| 13è            | 60             | 90           | 28è            | 32             | 47           |
| 14è            | 57             | 86           | 29è            | 31             | 45           |
| 15è            | 55             | 83           | 30è            | 30             | 43           |
|                |                |              | 31è et +       | 25             | 37           |

\*Pour rappel, en 2025 les « Majeurs » sont le Critérium de l'Ain et le Championnat de l'Ain « Jeunes ».

## Classement et départage

Les classements dans chaque catégorie sont régulièrement actualisés, le classement final se fera à l'issue de la dernière compétition.

En cas d'égalité dans le classement, le départage se fera sur le plus grand nombre de points obtenus lors du Championnat des Jeunes de l'Ain, puis du Critérium de l'Ain puis sur le plus grand nombre de participations et si l'égalité subsiste, sur la moins mauvaise place retenue pour l'attribution de points parmi toutes les participations.

**La proclamation des vainqueurs et podiums** dans toutes les catégories filles et garçons du Rankids 2025 aura lieu lors de la remise des prix du « Trophée de Familles » à Mionnay le 9 novembre 2025.